

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

• PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les présentes conditions générales de ventes s'appliquent pour tous les services proposés par l'école Kitesurf Club Lacanau. En achetant une prestation au Kitesurf Club Lacanau, je déclare avoir lu, compris et accepté ces conditions et je m'engage à les respecter.

• RÉSERVATIONS

Les demandes de réservation se font par mail à l'adresse ecolekcl@gmail.com ou bien par téléphone ou SMS au 06 85 15 04 54.

Les dates prévues pour le ou les cours sont arrêtées à titre indicatif. S'agissant d'une activité de pleine nature, dont les conditions dépendent de la météo, ces dates ne sont qu'indicatives, en attente de reconfirmation. **L'heure et le lieu de RDV sont précisés par sms la veille ou le matin même du jour J.** Certaines journées peuvent se révéler totalement impropre à la pratique du kite, entraînant une annulation ou un report pur et simple de la séance à une autre date.

• ORGANISATION DES COURS

Les cours s'organisent de la façon suivante :

Accueil et équipement des élèves, Briefing de départ, Déroulement du cours, Débriefing et règlement du solde.

Afin que votre séance se réalise dans les meilleures conditions de confort, nous vous conseillons de prendre avec vous les équipements suivants : **Lunettes de soleil avec cordon / Crème solaire.**

• CONDITIONS D'ADMISSION / RESPECT DES CONSIGNES

Le kitesurf est une activité dont la pratique se déroule à la fois en milieu terrestre et aquatique et qui fait appel à des capacités psychiques et physiques. De ce fait, plusieurs prérequis sont demandés pour réserver une prestation :

- Savoir nager 50 mètres au minimum (le certificat est obligatoire pour les mineurs).
- Peser au minimum 40kg
- Présenter une autorisation parentale pour les personnes mineures.

Durant la séance, l'élève s'engage à respecter les consignes et les zones de pratique données par le moniteur, pour sa sécurité et celles des autres. Le non-respect des consignes pourra amener le moniteur à exclure un élève du cours, sans remboursement.

• CONDITIONS TARIFAIRES

Les prix indiqués dans notre grille tarifaire comprennent, outre la prestation d'enseignement :

- la mise à disposition du matériel (aile, barre, planche)
- les équipements de protection individuelle (combinaison, chaussons, harnais / gilet / casque)

Ils ne comprennent pas :

- l'assurances responsabilité civile

Un acompte d'une valeur de une séance (120/130€) est demandé.

N.B : LE REGLEMENT DU SOLDE S'EFFECTUE À LA FIN DE CHAQUE SÉANCE.

- **ASSURANCES**

La participation à l'activité kitesurf implique une obligation pour le pratiquant de posséder une Responsabilité Civile couvrant la pratique.

Les participants à nos stages doivent prendre toutes les dispositions nécessaires en matière d'assurance individuelle. Le kitesurf est une activité dite à « environnement spécifique » très souvent exclue des contrats d'assurances classiques tant qu'ils ne sont pas inclus d'une manière formelle par écrit de la part des assureurs.

La RC (Responsabilité Civile) est obligatoire pour la pratique du kitesurf. Elle vise à couvrir les risques que vous pouvez faire encourir aux autres à la suite d'une manœuvre involontaire qui générerait des dommages aux tiers.

La fourniture d'une attestation d'assurance responsabilité civile mentionnant explicitement « la pratique du kitesurf en école » est donc requise lors de la réservation au sein de notre école.

Si votre assureur habitation n'est pas en mesure de vous délivrer une telle attestation, nous vous recommandons de souscrire une assurance spécifique auprès de la FFVL (Fédération Française de Vol Libre). Cette souscription devra être effective avant le début des cours, Elle peut être faite en ligne sur le site de la FFVL.

- **CASSE/PERTE DU MATERIEL**

En cas de casse ou perte du matériel du au non-respect des consignes et rappels du moniteur, une participation financière vous sera demandé à auteur des réparations ou remplacement de ce dernier.

- **ANNULATION ET REPORTS**

Du fait du client

Demande d'annulation au moins 7 jours avant la date du cours : l'acompte sera intégralement remboursé.

Demande d'annulation moins de 7 jours avant la date du cours : l'acompte restera acquis à l'école.

Toute séance ou stage commencé est due dans son intégralité, sauf en cas d'annulation de notre part.

Du fait de l'école

L'école se réserve (jusqu'au moment du cours) le droit d'annuler ou de raccourcir un cours si elle estime que les conditions ne sont pas favorables ou ne permettent pas la mise en place de séances d'enseignement de kitesurf (vent trop faible, trop fort, orage, etc.). Selon les cas, un report ou une annulation seront proposés avec remboursement total ou partielle de la prestation selon ce qui aura déjà été effectué.